

SERVICES D'ENTRÉE EN FORMATION

SEF-Z022-0 Remise en forme « vocationnelle »

OCTOBRE 1999

Québec 

SERVICES D'ENTRÉE EN FORMATION

SEF-Z022-0 Remise en forme « vocationnelle »

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des acquis

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder, pour leurs besoins, à une reproduction totale ou partielle du présent document. S'il est reproduit pour vente, le prix de vente ne devra pas excéder le coût de reproduction.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 — 99-0796

ISBN 2-550-35143-6

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1999

TABLE DES MATIÈRES

1	Présentation	1
2	Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
3	Contenu	4
3.1	Notions	4
3.2	Habiletés et conduites socioaffectives	6
4	Tableau des pondérations	7
5	Justification des contenus et de leur pondération	8
6	Comportements observables	9
7	Spécifications de l'épreuve	10
7.1	Type d'épreuve	10
7.2	Type de résultat	10
8	Références bibliographiques	11

PROGRAMME : Services d'entrée en formation

COURS : SEF-Z022-0 Remise en forme « vocationnelle »

1 PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée en vue d'une évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme *Services d'entrée en formation (SEF)* et, plus particulièrement, du cours *SEF-Z022-0 Remise en forme « vocationnnelle »*. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Comme les orientations du programme *Services d'entrée en formation* ont été établies en fonction de principes essentiellement andragogiques, ce sont ces derniers qui primeront dans l'évaluation des capacités des adultes, et ce, pour des considérations particulières au cours SEF-Z022-0.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre ou encore d'un organisme scolaire à un autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

2 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations	Conséquences
1. Le programme <i>Services d'entrée en formation</i> vise à initier à l'éducation des adultes quand il s'agit • « de connaître les rouages de l'éducation des adultes; • d'utiliser au maximum les possibilités offertes à l'éducation des adultes; • de faire des liens entre son projet personnel et le projet de formation à définir* ». 2. Le programme <i>Services d'entrée en formation</i> a pour objet de préciser le projet de formation des adultes et, conséquemment, d'établir leur profil de formation selon trois considérations : • « mettre à profit leurs propres ressources; • élaborer un projet de formation conforme à leurs champs d'intérêt, à leurs capacités et à leurs motivations; • s'engager dans un processus de formation qui fera d'eux les premiers artisans de leur réussite* ». 3. Le programme <i>Services d'entrée en formation</i> a également pour objet de préciser le plan d'insertion sociale et professionnelle des adultes, notamment lorsqu'il s'agit pour eux • « de faire le point sur leurs motivations et leurs compétences sociales et professionnelles; • d'établir des relations entre leurs motivations, leurs compétences et les réalités du monde du travail et de la société dans laquelle ils évoluent; • de faire des choix en ce qui concerne leur vie sociale et professionnelle* ».	1. L'évaluation porte principalement sur la capacité de l'adulte à établir les liens entre son projet personnel et son projet de formation qu'il ou elle choisit de réaliser. 2. L'évaluation porte sur le projet de formation de l'adulte et l'engagement de celui-ci ou de celle-ci dans un processus de formation. 3. L'évaluation porte sur des choix que l'adulte aura à faire en ce qui concerne sa vie sociale et professionnelle.

* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme d'études, *Services d'entrée en formation*, décembre 1998, p. 9.

4. Par le programme *Services d'entrée en formation* on veut initier les adultes aux pratiques andragogiques en leur permettant

- « de mieux apprendre et de se motiver en ce sens;
- d'acquérir des stratégies d'apprentissage qui leur conviennent et qui satisfont aux exigences des services d'enseignement définis dans le Régime;
- de prendre en charge leurs apprentissages* ».

5. Dans le programme *Services d'entrée en formation* l'accent est mis sur la motivation des adultes en ce qui a trait aux réalités scolaires, selon les considérations suivantes :

- « percevoir positivement leur retour aux études ou la poursuite de celles-ci;
- recevoir des appuis de leur entourage;
- persévérer dans la réalisation de leur projet de formation* ».

6. Dans le programme *Services d'entrée en formation* l'exploitation du transfert des apprentissages est privilégiée chez les adultes afin de

- « faciliter de nouveaux apprentissages;
- généraliser une compétence à un ensemble de situations;
- se servir, dans les services d'enseignement choisis ou dans la voie de sortie privilégiée des apprentissages acquis dans les cours des SEF* ».

4. L'évaluation porte sur la capacité de l'adulte à acquérir des stratégies d'apprentissage ainsi qu'à se prendre en charge, à faire de nouveaux apprentissages et à réussir.

5. L'évaluation porte sur la persévérance de l'adulte dans la réalisation de son projet de formation.

6. L'évaluation porte sur la capacité de l'adulte à se servir de ses apprentissages faits dans un champ, dans d'autres champs.

On notera que dans le cours *SEF-Z022-0 Remise en forme « vocationnelle »* sont mises en évidence de façon plus particulière les orientations 1, 2 et 3 du programme.

On notera aussi que le cours *Remise en forme « vocationnelle »* s'adresse plus précisément à tout adulte qui désire préciser son projet de formation par rapport à une démarche d'employabilité et que les domaines cognitif et socioaffectif sont pris en considération dans la définition du domaine d'examen.

* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme d'études, *Services d'entrée en formation*, décembre 1998, p. 10.

3 CONTENU

3.1 Notions

A) Effets du chômage

- Phases du chômage
 - état de choc
 - recherche d'emploi
 - dépression
 - désorganisation et crise
 - réorganisation de sa vie
- Conséquences des préjugés contre la personne sans emploi
 - attitudes
 - intentions
 - sentiment d'exclusion d'un groupe et de la société
 - perception négative de soi et des autres
 - frustration
 - désespoir
 - colère
 - transformation des valeurs
 - perte de motivation
 - isolement
 - clandestinité
- Manque de travail
 - avantages
 - inconvénients

B) Monde du travail et intentions au regard de sa démarche de formation

- Éléments de motivation extrinsèque à vouloir travailler
 - préjugés
 - pressions sociales
 - considérations économiques
 - menace de mesures coercitives
 - influence de son entourage
- Éléments de motivation intrinsèque à vouloir travailler
 - relations interpersonnelles
- Satisfaction des besoins
 - besoins de base (se nourrir, se vêtir, se loger, communiquer)
 - besoins de sécurité
 - besoins de socialisation
 - besoins d'estime et de reconnaissance sociale
 - besoins d'actualisation et de réalisation de soi

- Réalisation d'une démarche de formation
 - définition d'objectifs personnels à atteindre
 - motivation à réussir le cours
 - perception positive des activités quotidiennes à effectuer
 - effets sur l'estime de soi
 - augmentation de la confiance en soi
 - ambition

C) Démarche d'employabilité

- Attitudes premières liées à la recherche d'un emploi
 - enthousiasme
 - peur
 - espoir
- Conséquences d'un refus sur la poursuite des démarches de recherche d'un emploi
 - démotivation
 - implication
 - désengagement
- Perception de soi en tant que future travailleuse ou futur travailleur
 - attitudes liées au travail
 - forces
 - qualités
 - aptitudes
- Mise en oeuvre de moyens d'action
 - transfert des apprentissages
 - normes administratives
 - planification quotidienne
 - consolidation du soutien du milieu

3.2 Habiletés et conduites socioaffectives*

- **Comprendre :**

Capacité à expliquer des phases du chômage, des conséquences des préjugés contre la personne sans emploi, des avantages et des inconvénients occasionnés par le manque de travail et des conséquences d'un refus sur la poursuite des démarches de recherche d'un emploi de même qu'à illustrer des attitudes premières liées à la recherche d'un emploi.

- **Faire des choix et poser des jugements socioaffectifs :**

Capacité à adopter une ligne de conduite socioaffective montrant sa volonté en ce qui a trait à la satisfaction de ses besoins et à sa motivation à vouloir travailler.

- **Appliquer :**

Capacité à choisir des points sur lesquels s'appuyer pour réaliser une démarche de formation et à mettre en oeuvre des moyens d'action.

- **Entretenir des rapports socioaffectifs avec le milieu de formation :**

Capacité à adopter une conduite socioaffective projetant une image de soi en tant que future travailleuse ou futur travailleur.

* L'expression « conduite socioaffective » désigne une opération affective traduisant une prise de position dans une situation particulière par rapport à soi, par rapport à autrui ou par rapport aux choses, à un moment donné et dans un endroit donné.

4 TABLEAU DES PONDÉRATIONS

Notions	A) Effets du chômage	B) Monde du travail et intentions au regard de sa démarche de formation	C) Démarche d'employabilité
Habiletés et conduites socioaffectives	25 %	35 %	40 %
Comprendre 35 %	· Phases du chômage · Conséquences des préjugés contre la personne sans emploi · Manque de travail (1) 25 %		· Attitudes premières liées à la recherche d'un emploi · Conséquences d'un refus sur la poursuite des démarches de recherche d'un emploi (4) 10 %
Faire des choix et poser des jugements socioaffectifs 20 %		· Éléments de motivation extrinsèque à vouloir travailler · Éléments de motivation intrinsèque à vouloir travailler · Satisfaction des besoins (2) 20 %	
Appliquer 35 %		· Réalisation d'une démarche de formation (3) 15 %	· Mise en oeuvre de moyens d'action (5) 20 %
Entretenir des rapports socioaffectifs avec le milieu de formation 10 %			· Perception de soi en tant que future travailleuse ou futur travailleur (6) 10 %

5 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le contenu du cours SEF-Z022-0 *Remise en forme « vocationnelle »* comporte des notions, des habiletés et des conduites socioaffectives qui se prêtent à une pondération. Cette dernière tient compte de deux conditions à satisfaire : le nombre d'objectifs et la complexité des notions et des habiletés retenues.

Voici, en résumé, la pondération de ces notions, habiletés et conduites socioaffectives.

Notions		Habiletés et conduites socioaffectives	
A) Effets du chômage	25 %	Comprendre	25 %
B) Monde du travail et intentions au regard de sa démarche de formation	35 %	Faire des choix et poser des jugements socioaffectifs	20 %
		Appliquer	15 %
C) Démarche d'employabilité	40 %	Comprendre	10 %
		Appliquer	20 %
		Entretenir des rapports socioaffectifs	10 %

6 COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items

↓

Numéros des cases (dimensions) du tableau de pondération

↓

A) Effets du chômage

- | | | |
|------|----|---|
| 10 % | 1) | À partir d'une mise en situation, expliquer deux phases du chômage. |
| 5 % | | À partir du cas d'un adulte sans emploi qui subit un préjugé, expliquer une des conséquences des préjugés contre la personne sans emploi. |
| 10 % | | À l'aide d'une mise en situation, expliquer un avantage et un inconvénient du manque de travail par rapport au mode de vie de l'adulte. |

B) Monde du travail et intentions au regard de sa démarche de formation

- | | | |
|------|----|---|
| 20 % | 2) | À partir d'éléments précis de motivation intrinsèque ou extrinsèque, adopter une ligne de conduite manifestant sa volonté de travailler et de satisfaire ainsi des besoins. |
| 15 % | 3) | À partir d'exemples, choisir trois points sur lesquels s'appuyer pour réaliser sa démarche de formation. |

C) Démarche d'employabilité

- | | | |
|------|----|--|
| 5 % | 4) | À l'aide d'un exemple, illustrer une attitude première liée à la recherche d'un emploi. |
| 5 % | | À partir d'une mise en situation, expliquer une conséquence possible d'un refus sur la poursuite des démarches de recherche d'un emploi. |
| 20 % | 5) | À l'aide d'une simulation, mettre en oeuvre deux moyens d'action montrant son engagement à réussir sa démarche d'employabilité. |
| 10 % | 6) | À partir d'une mise en situation, adopter une conduite socioaffective projetant une image de soi en tant que future travailleuse ou futur travailleur. |

7 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

7.1 Type d'épreuve

Aux fins de l'évaluation sommative, l'utilisation des notes de cours et de toute autre documentation est permise. De plus, on fera passer une épreuve écrite ou orale. Cette épreuve comporte deux parties : la première porte sur la dimension n° 2 et se déroulera avant la fin du cours; la seconde porte sur les autres dimensions et se déroulera à la fin du cours en une séance d'une durée de 60 minutes.

Enfin, on peut considérer qu'il est parfois possible de construire plus d'un item par comportement observable et que, dans ce cas, les notes attribuées aux items peuvent différer d'un item à l'autre, pourvu qu'on respecte l'importance relative du comportement observable.

7.2 Type de résultat

Le résultat obtenu pourrait être exprimé par le terme « réussite » ou par le terme « échec » ou par une « note ». La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve. Le terme « réussite » équivaut à un résultat chiffré égal ou supérieur à 60 p. 100; le terme « échec », à un résultat chiffré inférieur à 60 p. 100.

La première partie compte pour 20 p. 100; la seconde, pour 80 p. 100.

8 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

D'HAINAULT, L. *Des fins aux objectifs de l'éducation*, Bruxelles, Éditions Labor, 1988, 492 p.

DE LANDSHEERE, V., et G. DE LANDSHEERE. *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1976, 293 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 1, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 232 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 2, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 231 p.

LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.

MORISSETTE, D., et M. GINGRAS. *Enseigner des attitudes, planifier, intervenir, évaluer*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 1989, p. 86, 88, 91, 122, 155, 156, 165 et 166.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, 2^e version, février 1988, 142 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme d'études, Guide de gestion des services d'entrée en formation*, décembre 1998, 28 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme d'études, Services d'entrée en formation*, décembre 1998, 108 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'instruments de mesure*, (fascicules), 1993.

